

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DU ROÉÉ À ÉNERGIR
Énergir – Demande d'examen du rapport annuel au 30 septembre 2025

RÉGIE DE L'ÉNERGIE — DOSSIER R-4328-2025

1. Rapport de suivi sur la biénergie

Références :

- i) [B-0095](#), p. 3, Tableau 1.
- ii) [B-0095](#), p. 4, Tableau 2.

Préambule :

Réf. i) : Le tableau 1 présenté par Énergir indique que seulement 5,6% des nouveaux bâtiments résidentiels et seulement 8,1% des nouveaux bâtiments commerciaux et institutionnels optent pour la biénergie :

Tableau 1

	Résidentiel	Commercial et institutionnel
Taux de pénétration ¹ (%)	5,6 %	8,1 %
Nombre de clients (<i>nombre</i>)	93	16
Consommation (<i>m³</i>)	49 754	223 073
GES évités (<i>t GES éq.</i>)	154	35

Réf. ii) : Le tableau 2 présenté par Énergir indique que 8 clients résidentiels à la biénergie ont migré au TAÉ :

Tableau 2

Clients	Résidentiel <i>(nombre)</i>	Commercial et institutionnel <i>(nombre)</i>
Clients par technologie :	6 127	83
o Système à air chaud	4 830	60
o Système hydronique	1 084	22
o Système inconnu*	213	1
Clients biénergie ayant migré au TAE	8	0

* L'appareil de chauffage du client n'est pas connu par Énergir, ce qui ne permet pas de l'identifier comme étant un appareil à air chaud ou un appareil hydronique.

Questions :

- 1.1. Considérant les aides financières offertes, veuillez expliquer les résultats de la pénétration de la biénergie dans les nouveaux bâtiments, présentés à la réf. i).
- 1.2. Veuillez expliquer la compréhension d'Énergir relativement aux motifs qui ont incité les clients résidentiels à migrer au TAÉ (réf. ii).
- 1.3. Veuillez indiquer si les clients qui ont migré au TAÉ (réf. ii) ont dû défrayer la pénalité prévue pour ne pas avoir respecté les conditions relatives au maintien de l'abonnement au tarif DT.

2. Programmes et activités en efficacité énergétique (PAEÉ) 2024-2025

Références :

- i) [B-0087](#), Annexe A, p. 3.
- ii) Énergir, *Informa-TECH*, « [La thermopompe à gaz naturel: la prochaine \(r\)évolution en matière de technologie gazière](#) », 4 décembre 2020.
- iii) [B-0087](#), Annexe B, p. 8.

Préambule :

Réf. i) : « Projet de démonstration de la performance énergétique d'une thermopompe à gaz naturel.

Le Projet consiste à valider le potentiel d'économie d'énergie d'un modèle spécifique de thermopompe à absorption à gaz naturel et, plus spécifiquement, à évaluer le rendement de la thermopompe en situation réelle au Québec.

Les informations recueillies à la suite du mesurage de la performance énergétique de la thermopompe seront bénéfiques pour vérifier sa performance en situation réelle au Québec et, par le fait même, son potentiel d'applications futures. » (Nous soulignons)

Réf. ii): Cette communication d'Énergir présente sept modèles de thermopompes à gaz naturel.

Réf. iii) : « Récapitulatif des subventions en EÉ, présentation des bonifications et des nouveaux programmes en EÉ lors d'une des conférences effectuées pendant le voyage » (Nous soulignons)

Questions :

2.1. Veuillez indiquer quel est le gain marginal attendu pour ce modèle spécifique de thermopompe à absorption à gaz naturel, en référence i), comparativement aux sept modèles dont il est question dans la communication de la référence ii).

2.2 Veuillez préciser le type de « voyage » dont il est fait mention à la référence iii).